

LSJA

De la THÉORIE à la
PRATIQUE



PROGRAMME
2023

Membres du comité organisateur

René-André Brisebois, coordonnateur professionnel, Centre d'expertise de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté, Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Denis Lafortune, professeur, École de criminologie de l'Université de Montréal et directeur scientifique, Institut universitaire Jeunes en difficulté, Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Violeta Mahu-Poleacov, conseillère aux programmes jeunesse, Direction des services de protection de la jeunesse et de justice pénale pour les adolescents, Ministère de la Santé et des Services Sociaux

Michèle Robitaille, APPR, Institut universitaire Jeunes en difficulté, Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche du CIUSSS Centre-Sud de l'Île-de-Montréal

Marie Trahan, avocate, Direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice, Ministère de la Justice

Mélanie Vallée, avocate, Direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice, Ministère de la Justice

Mot de bienvenue

Bienvenue à la seconde édition de la journée **LSJPA : de la théorie à la pratique** ! Cette année, les conférences et discussions nous permettront de poursuivre la création de ponts entre les acteurs des différents milieux travaillant dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA). Ces échanges ont déjà permis d'amorcer, l'an dernier, une réflexion collective sur l'application de la Loi et de mettre en commun nos compréhensions des trajectoires.

Cette année, il s'agira de réfléchir plus précisément aux trajectoires en ayant en tête les travaux de recherche récents sur la santé mentale des jeunes contrevenants ainsi que sur les dépendances auxquelles ils peuvent faire face. Des travaux de recherche sur la prise de décision nous éclaireront également sur le travail des acteurs qui interviennent auprès d'eux. Par la suite, lors des ateliers de discussion, vous serez invités à discuter en petits groupes autour de vignettes cliniques préparées spécialement pour l'occasion.

Poursuivons notre création d'une vision provinciale commune de l'application de la LSJPA !

Le comité organisateur

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00 MOTS DE BIENVENUE

Mme Lucie Rondeau, juge en chef à la Cour du Québec

Mme Catherine Lemay, Directrice Nationale de la Protection de la Jeunesse, Sous-ministre adjointe associée de la Direction générale des services sociaux

09h15 RETOUR SUR LES ATELIERS DE 2022

Présentation : *Les bonnes pratiques et les défis rencontrés dans l'application de la LSJPA*

L'application de la LSJPA comporte ses bons coups et son lot de défis, notamment lors de l'évaluation du risque et de la collaboration avec les partenaires. La journée *LSJPA : De la théorie à la pratique* du 18 février 2022 avait pour but d'amorcer cette réflexion en rassemblant divers corps de métier sociojudiciaires (réseau de la santé et des services sociaux, organismes de justice alternative, milieu judiciaire ainsi que la sécurité publique). Les points saillants issus des ateliers de discussion seront présentés. Les thématiques du partage d'informations, des délais et de la bonne mesure au bon moment seront, entre autres, abordées.

Julie Duford, cand. Ph. D., auxiliaire de recherche, Institut universitaire Jeunes en difficulté

PREMIÈRE PARTIE DE LA JOURNÉE – LA PRISE DE DÉCISION

9h30 Atelier interactif en grand groupe

Lors de cet atelier interactif sur la prise de décision, plusieurs mises en situation seront présentées et discutées en grand groupe. Ces exemples, inspirés de situations réelles vécues par les acteurs de différents milieux (policier, communautaire, scolaire et services sociaux), permettront aux participants d'observer leur propre processus de décision concernant les jeunes en difficulté.

10h05 **Présentation : *Gestion du risque et modèles de prise de décision : application aux jeunes contrevenants***

La gestion du risque et la prise de décision sont au cœur des pratiques d'évaluation et d'intervention. En protection de la jeunesse, pour rendre compte du caractère complexe, incertain et systémique de la prise de décision, différents modèles ont été développés. Tous proposent d'éclairer la prise de décision en identifiant les sources d'influence ou « d'erreur » possibles à l'intérieur de systèmes qui sont complexes. Dans cette présentation, certains de ces modèles seront introduits, puis discutés à l'aune d'exemples tirés de la pratique auprès de jeunes contrevenants. Les limites de ces modèles seront enfin abordées, notamment leur difficulté à capter les éléments relationnels et structurels impliqués dans toute décision.

Marie-Joëlle Robichaud, professeure, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais

Denis Lafortune, professeur, École de criminologie, Université de Montréal et directeur scientifique de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté

11h00 **PAUSE – 10 minutes**

11h10 **NOUVELLES INITIATIVES EN LSJPA**

Quelques initiatives récemment mises sur pied seront présentées et discutées par des acteurs impliqués dans leur développement dont le *Programme d'accompagnement justice et santé mentale*, le projet *Équipe-École* et le projet *Pairs-aidants SPIRALE*.

12H00 **Diner – 1 heure**

DEUXIÈME PARTIE DE LA JOURNÉE - SANTÉ MENTALE ET DÉPENDANCE CHEZ LES JEUNES

13h00 **Présentation : *Traumatismes et délinquance***

Selon les études, jusqu'à 95% des jeunes contrevenants révèlent avoir vécu au moins un événement traumatique au cours de leur vie alors que cela ne concerne que 61% des adolescents en population générale. Pour la plupart, le premier événement traumatique a eu lieu tôt dans l'enfance. Cette présentation portera sur l'influence réciproque des expériences de victimisation et de la délinquance dans la vie des jeunes contrevenants. À l'aide de données de recherche et de témoignages d'adolescents, nous discuterons des liens entre des réalités rarement prises en compte simultanément : les traumatismes complexes, les conduites délinquantes et les événements traumatiques pouvant en découler. Cette *inter* influence sera discutée afin d'en saisir les conséquences dans la vie des jeunes contrevenants. Les implications pour la recherche et l'intervention seront discutées.

Catherine Laurier, professeure, Département de psychoéducation,
Université de Sherbrooke

13h50 **Présentation : *Consommation de substance chez les adolescents en difficulté et réduction des méfaits***

La consommation de substances psychoactives chez les jeunes en difficulté est plus fréquente que chez les jeunes du même âge de la population générale. En plus d'avoir une consommation plus fréquente, ils sont également plus à risque d'avoir une consommation problématique et représentent donc une cible prioritaire d'intervention en dépendances. La conférence abordera les pratiques d'intervention et les enjeux qui lui sont associés, en contexte d'hébergement. Elle abordera plus spécifiquement les enjeux entourant l'adoption et l'application d'une approche de réduction des méfaits dans ce contexte. L'approche de réduction des méfaits y demeure controversée notamment parce qu'elle entre en contradiction avec certaines politiques en matière de drogues, mais aussi en raison de tensions avec les règles déontologiques, le modèle thérapeutique de l'abstinence et les valeurs personnelles et collectives.

Jean-Sébastien Fallu, professeur, École de psychoéducation, Université de Montréal

14h40 **PAUSE - 10 minutes**

14h50 **ATELIERS DE DISCUSSION**

Lors de ces ateliers, les participants seront invités à discuter petits groupes sur les sujets abordés lors des deux conférences d'après-midi. Des vignettes cliniques seront présentées et animées afin qu'une réflexion commune puisse s'entamer et que chacun en retire des éléments pertinents à sa pratique.

15h40 **RETOUR EN GRAND GROUPE**

15H50 **MOT DE CLÔTURE**

Pour conclure cette journée, **Andres** nous partagera son parcours. Cet ancien jeune contrevenant posera un regard nuancé sur ce qu'il a vécu lorsqu'il était sous la LSJPA et nous expliquera comment tout ceci l'a conduit à devenir pair-aidant au sein de l'organisme PACT de rue.